

Levée du préavis de grève de la garde des pédiatres genevois mais la pression est maintenue

À la suite de l'arrêté du Tribunal Fédéral émis en juillet 2024 restreignant les conditions d'utilisation de la taxe pressante (position TARMED 00.2505), la Société Genevoise de Pédiatrie (SGP) a lancé un préavis de grève de sa garde le 27.11.24. Pour rappel, cette taxe pressante est synonyme de reconnaissance financière pour un service rendu à la population en dehors des heures de consultation régulière en cabinet (les soirées, les week-ends et les jours fériés). Cette action avait pour but de faire réagir les autorités et les assurances.

Notre préavis a largement participé à une prise de conscience au niveau cantonal et national sur la situation délicate des médecins indépendants faisant des gardes hors de leur cabinet et des conséquences graves de cet arrêté en termes de santé publique. Le conseiller d'Etat Pierre Maudet, responsable du DSM, nous a reçus à trois reprises dans un esprit constructif. Soutenant nos revendications, il a ouvertement discuté de nos difficultés et recherché des solutions. A Berne, plusieurs parlementaires ont plaidé en notre faveur et la conseillère fédérale, Mme Baume Schneider a appelé à une concertation. Pour l'instant, nous n'avons reçu aucune nouvelle des assureurs.

Notre objectif étant partiellement atteint et soucieux de la santé nos jeunes patients, nous levons le préavis de grève mais nous maintenons la pression en assurant un service de garde réduit pendant les fêtes (horaires semaine : 19-21h au lieu de 18-22h et horaires we et jours fériés : 11-19h au lieu de 09-22h) et pour une durée indéterminée.

Certains d'être en droit de facturer cette taxe pressante en toute honnêteté, nous continuerons à le faire. Pour la suite, nous attendons de voir le résultat des débats à Berne. Si les assurances refusaient de nous rembourser cette taxe ou exigeaient une rétrocession de la part de l'un de nos membres, nous supprimerons notre garde avec effet immédiat.

Dre Martine Bideau & Dr Jean-Yves Corajod
Co-Présidents de la Société Genevoise de Pédiatre